

LA PROTECTION SOLAIRE :

Des indices convergents incitent à protéger la vision de nos enfants contre le soleil.

Il est important que les parents se rendent compte que les protections naturelles de l'enfant contre le soleil sont déficientes :

- l'arcade sourcilière est petite ; de ce fait l'œil n'est pas à l'ombre de l'arcade sourcilière et des sourcils,
- les milieux optiques de l'œil sont très transparents aux rayons ultra-violets,
- l'enfant ne se plaint pas,

Il est donc justifié de protéger les yeux des enfants contre le soleil.

La protection se fait de 2 façons :

- la casquette à visière,
- les lunettes de soleil spécialisées pour enfant qui auront été étudiées pour conserver un grand champ visuel et protéger l'œil de la lumière qui vient par les côtés. Elles doivent être confortables, ayant une bonne tenue, et une bonne résistance.

ATTENTION !

Les lunettes gadgets sont à bannir : la teinte du verre solaire qui n'a aucune protection anti-UV permet aux rayons de rentrer à grand renfort dans la pupille de votre enfant. **Il est donc plus néfaste d'en porter que de rien avoir sur le bout du nez !**

Un enfant sur deux qui naît aujourd'hui vivra 100 ans. Il est donc prudent de protéger son capital visuel pour qu'il en profite longtemps.